Le Bois International | L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière | N° 33
Samedi 7 octobre 2017 - 88e année

Sommaire

09 OCT. 2017
Bibliothèque

S'informer

Le zoom de la rédaction
Forêt / PEFC France présente les évolutions de son schéma de certification forestière ..... p. 4

Lignes express ..... p. 5

Agenda ..... p. 5

L'actualité en régions ..... p. 6
Centre – Val de Loire / 2e édition du Festival de la forêt et du bois
Auvergne-Rhône-Alpes / Une tour bois de 10 étages en projet
Nouvelle-Aquitaine / Les sylviculteurs du Sud-Ouest demandent la reconnaissance par l'État de leur fonds Phyto-forêt
Bourgogne-Franche-Comté / Congrès Aprovalbois by Fibois : la 11e édition en préparation

Entreprises
Bretagne / La scierie Aprobois lance son unité de production de granulés bois .. p. 8

Comprendre

Entreprises
Bois technique / Panneaux multiplis de construction Schilliger : bois local et haute qualité ..... p. 11

S'équiper

Matériels et techniques
Bois bûche / ONF Énergie bois : BBCA s'équipe d'un séchoir biomasse de 540 m³ ..... p. 14
1re transformation / Scierie BBF : un centre de reprise qui fait gagner du temps .. p. 17

Gérer

Le marché du bois
Aux ventes ONF /
Le prix du chêne porté par le sciage à Lamotte-Beuvron ..... p. 20
Dans l'Aube, le chêne de plus en plus cher ..... p. 21
Confirmation de la reprise des résineux dans le massif du Jura ..... p. 22

Le Journal des annonces du bois ..... p. 23
Renseignements commerciaux ..... p. 30

Avec ce numéro, le Cahier du bois-énergie n° 77

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors
Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • **Abonnements :** France (1 an) 112 €
Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

Franc-parler

Convaincre pour bâtir

Bâtir pour convaincre, la filière sait faire ! Les réalisations de constructions bois exemplaires, individuelles ou collectives, principales ou en extension/surélévation, ne manquent pas. En France, elles servent régulièrement de vitrine à toute la profession. À l'international, pas un mois ne s'écoule sans qu'un nouveau projet de tour apparaisse pour s'élever toujours plus haut avec du bois. Mais dans les chiffres, le bois ne décolle pas. Pour changer d'échelle, il va désormais falloir convaincre au-delà des convaincus. C'est en substance l'ambition du troisième plan "bois", signé le 28 septembre par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires Julien Denormandie, suite à la visite d'une crèche et d'un programme de logements en bois en accession à la propriété à Ostwald, dans le Bas-Rhin. Le chantier, en cours de livraison par Bouygues immobilier, n'avait bien sûr pas été choisi par hasard à l'heure où les représentants de la filière admettent *"qu'elle peine à convaincre des maîtres d'ouvrage importants à oser le bois en rénovation ou en neuf"*.

Leur objectif est désormais de positionner favorablement les solutions bois dans la perspective de la future réglementation environnementale du bâtiment. Si les freins à lever pour convaincre sont encore nombreux, une première étape a été franchie en Alsace où le secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires s'est dit prêt à prendre des *"orientations législatives et réglementaires qui devront permettre de faciliter le recours au bois dans la construction"*.

LBI

09 OCT. 2017
Bibliothèque

Chaufferies et réseaux de chaleur au bois en gestion directe : montages juridiques et optimisation organisationnelle

Sommaire

- Edito
- Procédures juridiques pour le montage d'un projet bois-énergie en gestion directe p. 4
- Points clés pour la création d'un réseau de chaleur au bois en régie p. 6
- Le marché global de performance : un montage innovant p. 9
- Le syndicat d'énergie, maillon territorial de la mobilisation du bois-énergie p. 12
- Acheteurs publics : comment bénéficier d'une fourniture de chaleur bois prête à l'emploi ? p. 15

Montage d'un projet bois-énergie en gestion directe

Dans le secteur privé, les projets relèvent du droit commercial classique, sans formalisme particulier, en dehors du respect des réglementations en vigueur.

Pour les établissements publics et collectivités territoriales, il faut bien distinguer :

- les chaufferies dédiées à un ensemble immobilier ;

- les réseaux de chaleur, au sens juridique.

Pour les premières, le propriétaire / gestionnaire est aussi l'utilisateur de la chaleur et on parle de "livraison à soi-même". Le maître d'ouvrage, soumis au Code des marchés publics, a le choix entre plusieurs formules : marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux (loi MOP), marché global de performance (conception / réalisation / exploitation).

Les collectivités territoriales ont, quant à elles, la responsabilité de la création des réseaux de chaleur (service public à caractère industriel et commercial), selon deux modes de gestion :

- déléguée, sous la forme le plus souvent de la concession ;

- directe, qualifiée couramment de régie.

Ce sont les modalités de montage en gestion directe, pour les établissements publics comme pour les collectivités, qui sont présentées dans ce cahier : de l'étude de faisabilité, aux marchés de maîtrise d'œuvre, de travaux, d'exploitation, d'approvisionnement en combustible.

Les décideurs doivent être très attentifs à ces questions juridiques. Tout particulièrement lorsque la gestion du projet leur incombe, puisqu'ils sont garants, avec l'assistance d'un AMO, de sa bonne conduite et par conséquent de la qualité du résultat.

Serge DEFAYE
DEBAT/ CIBE

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service forêt, alimentation et bioéconomie) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie.

Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie), Serge DEFAYE et Clarisse FISCHER (CIBE). Nous remercions pour leur contribution Marie-France CLAVE (Biomasse Normandie), Eddie CHINAL (éepos), Manon LEYENDECKER et Guillaume PERRIN (FNCCR), Nibal EL ALAM (Kairos Ingénierie) et Rémi GROVEL (BETA Energie). Mise en page par la rédaction du Bois International.